Le 28 janvier dernier, le Grenelle de la Santé Bucco-Dentaire a fait salle comble pour accueillir les représentants
des parties prenantes de la profession
bucco-dentaire
(
autorités de santé, institutions
représentatives
, financeurs, associat
ions scientifiques, étudiants,
associations de patients
, prothésistes dentaires, assistantes dentaires, industrie dentaire...
)
venus débattre de l
'
avenir
du secteur
et déterminer conjointement les moyens à mettre en œuvre pour garantir l'accès à des soins de qualité pour tous et réaffirmer les valeurs essentielles de la pratique professionnelle.

Le matin, plus de 50 personnes représentant les différentes parties prenantes de la profession ont participé aux ateliers de travail prospectifs portant sur des thèmes majeurs : la formation, la
démographie, la prévention,
le cabinet du futur
et le financement
. Les débats, animés et constructifs, ont débouché sur des propositions concrètes délivrées l'après-midi
,
devant plus de 1
7
0

personnes
, par un
rapporteur pour chaque a
telier.

Les participants à l'atelier Formation ont souligné la nécessité d'une mutation de la formation initiale : une formation e
n alternance,
plus «
médicalisée
»,
s'appuyant
sur la
reche
rche fondamentale et appliquée.
Ils ont appelé de leurs vœux la création de postes de Praticiens Hospitaliers et noté l'importance de remettre la prévention bucco-dentaire au centre de la formation.

De l'atelier Démographie ressort, en premier lieu, la nécessité de mener des études pour analyser les besoins de soins réels de la population au fil des années, en tenant compte, notamment, du vieillissement de la population, des migrations, des différences territoriales, mais aussi de l'évolution de l'exercice.
Certaines pistes ont été évoquées pour répondre aux en
jeux démographiques, telles
la mise en place d'une visite obligatoire chez un chirurgien-dentiste. Les participants ont évoqué la possibilité de réaliser le stage actif d'initiation à la vie p
rofessionnelle en continu
plutôt
qu'un jour
par se
maine, ce qui permettrait
à des cabinets dentaires éloignés des centres universitaires
d'accueillir des étudiants

.

L'atelier Prévention milite pour un changement de modèle : il faut sortir du « curat if » pour aller vers une « médecine orale en 6 P » : une médecine préventive, prédictive, participative, personnalisée, de preuve et de plaisir. Il juge nécessaire de mettre en place une véritable transversalité dans les programmes de formation de la filière santé : mé decins, sages-femmes, assistants ..., pour permettre une prise en charge globale des patients, incluant le chirurgien-dentiste.

Pour les participants au quatrième atelier, le Cabinet du Futur sera un cabinet de groupe « connecté » mais « ouvert sur l'humain ». L'offre de santé proposée par ce cabinet doit évoluer vers une médecine des 5 P (préventive, prédictive, personnalisée, participative et fondée sur la preuve). Elle doit aussi répondre aux attentes et besoins individuels (patients) et collectifs (territoires de santé). Le Cabinet du Futur sera, aux yeux des participants, également engagé dans une démarche qualité contrôlée par ses pairs. Enfin, transition numérique oblige, les praticiens du Cabinet du Futur devront avoir de nouvelles compétences et suivre une format ion ini tiale et continue ad hoc. Les nouvelles technologies prendront le relais de certains actes et devront libérer du temps au praticien pour une relation humaine «

enrichie
».

Enfin, l'atelier Financement appelle également à un changement de paradigme et propose de sensibiliser la population à l'importance de la santé bucco-dentaire comme composante indissociable de l'état de santé en général.
Tous les participants s'accordent à dire que l
es soins précoces et conservateurs doivent être valorisés afin de rééquilibrer la pratique. Il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs de la profession, dont les financeurs,
pour
amplifier l
e financement
et le champ d'actions
de la prévention
:
en ciblant des âges clés, en prenant en charge des actes et des dispositifs spécifiques à la prévent
ion (tels les tests salivaires),
en encourageant des consultations plus fréquentes
au-delà de 18 ans
et en personnalisant ces consultations en fonction de l'âge et de l'état du patient.

Ces propositions seront agrégées, étayées et complétées dans un Livre Blanc qui sera remis aux autorités de tutelle par l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes dans les prochains mois.